

## Dossier des Parents - CYCLE 1 (Cohort A- 15 ans)

### CODAGE GÉOGRAPHIQUE

CMA25 (Région métropolitaine de recensement (RMR) du secteur de résidence du ménage à date de l'interview (Géographie de recensement 1996))

CMACA (Région métropolitaine de recensement (RMR) ou agglomération de recensement (AR) du secteur de résidence du ménage en date de l'interview (Géographie de recensement 1996).)

**Commentaires pour DevSurv:**

Les répondants avec une adresse non-canadienne sont inclus dans la catégorie <996>.

La variable représente l'adresse personnelle du répondant à partir de la question Z1. Cette adresse ne représente pas nécessairement l'adresse où le répondant habite pendant la majorité de l'année. Par exemple, si le répondant habite hors de la maison pendant les études afin de faire des études postsecondaires, il peut donner son adresse pendant qu'il est à l'école ou l'adresse chez ses parents.

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand centre urbain. Pour former une région métropolitaine de recensement, le centre urbain doit compter au moins 100 000 habitants. Pour former une agglomération de recensement, le centre urbain doit compter au moins 10 000 habitants.

ECR (Région économique du ménage à date de l'interview (Géographie de recensement 1996).)

**Commentaires pour DevSurv:**

Les répondants avec une adresse non-canadienne sont inclus dans la catégorie <9996>.

Une région économique est constituée d'un groupe de divisions de recensement complètes (sauf dans le cas de l'Ontario). L'Ile-du-Prince-Édouard, le Territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest consistent chacun en une région économique. Les régions économiques servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

REG (Région de résidence du ménage en date de l'interview (Géographie de recensement 1996).)

**Commentaires pour DevSurv:**

Les répondants avec une adresse non-canadienne sont inclus dans la catégorie <96>.

SATYPE (Classification des secteurs statistiques (CSS) du ménage à date de l'interview (Géographie de recensement 1996))

**Commentaires pour DevSurv:**

Les répondants avec une adresse non-canadienne sont inclus dans la catégorie <96>.

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Une municipalité est assignée une catégorie dépendant du pourcentage des résidents qui font la navette pour aller travailler dans un grand centre urbain de n'importe quelle région métropolitaine (RMR) ou agglomération de recensement (AR).

PROVDV (Province de résidence du ménage au moment de l'interview (Géographie du recensement, 1996))

**Commentaires pour DevSurv:**

La variable est dérivée à partir de l'adresse du répondant au moment de l'interview.

Répondants ayant une adresse non-canadienne sont inclus dans la catégorie <96>..

URRURMZP (Indicateur géographique basé sur les classification des secteurs statistiques (SATYPEP) qui identifie si une région est rurale ou urbaine, (Géographie de recensement 1996))

**Commentaires pour DevSurv:**

La variable est dérivée à partir de l'adresse du répondant au moment de l'interview. Les répondants avec une adresse non-canadienne sont inclus dans la catégorie <6>. Indicateur géographique qui identifie si une région est rurale ou urbaine, basé sur les zones d'influence métropolitaines à partir de la classification des secteurs statistiques (SATYPEP).

\*\*\*\*\*

**FRONT END**

Les trois variables au dessous sont les variables administratifs:

RecordID (Identification de l'école et l'identification de l'étudiant combinée)

SchoolID (Identification de l'école inscrite par l'intervieweur)

Stidstd (Identification de l'étudiant inscrite par l'intervieweur)

LCODE (Langue de l'interview)

**MODULE A** – pas des commentaries pour DevSurv

RESPD (Relation du/de la répondant(e) (2ième personne) avec l'enfant de 15 ans.)

SPORD (Relation du conjoint/partenaire du/de la répondant(e) (3ième personne) avec l'enfant de 15 ans)

\*\*\*\*\*

## MODULE B

IMMRD (Enfant a déjà été inscrit(e) à un programme d'immersion)

### **Commentaires pour DevSurv:**

Un enfant est dit être inscrit dans un programme d'immersion français si il/elle a déjà été inscrit(e) à une école anglaise, dans un programme où 25% de l'enseignement était en français. Un enfant est dit être inscrit dans un programme d'immersion anglais si il/elle a déjà été inscrit(e) à une école française, dans un programme où 25% de l'enseignement était en anglais.

PMONS1 (Cette variable mesure le comportement de surveillance des parents. (PB17A, PB17D, PB17G))

### **Commentaires pour DevSurv:**

Tous les parents de répondants de l'Enquête auprès des jeunes en transition. Cette variable mesure le comportement de surveillance des parents. Le score de la théorie de la réponse d'item a été dérivé en utilisant les éléments de l'EJET, soit PB17A, PB17D et PB17G. Cette variable a été standardisée avec une moyenne de 0 et avec un écart type de 1. La variable PMONE1 est l'écart-type pour PMONS1..

PMONE1 (Écart-type pour le score du comportement de surveillance des parents. (PMONS1))

### **Commentaires pour DevSurv:**

Cette variable est l'écart-type pour PMONS1 qui mesure le comportement de surveillance des parents.

PNURS1 (Cette variable mesure le comportement de la tendance à la sympathie des parents. (PB17C, PB17F, PB17J, PB17M, PB17O))

### **Commentaires pour DevSurv:**

Cette variable mesure le comportement de la tendance à la sympathie des parents. Le score de la théorie de la réponse d'item a été dérivé en utilisant les éléments de l'EJET, soit PB17C, PB17F, PB17J, PB17M et PB17O. Cette variable a été standardisée avec une moyenne de 0 et avec un écart type de 1.

PNURE1 (Écart-type pour le score du comportement de la tendance à la sympathie des parents. (PNURS1))

### **Commentaires pour DevSurv:**

Cette variable est l'écart-type pour PMONS1 qui mesure le comportement de la tendance à la sympathie des parents. La variable PNURE1 est l'écart-type pour PNURS1.

PREJS1 (Cette variable mesure le comportement de discipline irrégulière des parents. (PB17B, PB17H, PB17I, PB17L, PB17N and PB17E).

### **Commentaires pour DevSurv:**

Cette variable mesure le comportement de discipline irrégulière des parents ou le comportement de rejet. Le score de la théorie de la réponse d'item a été dérivé en utilisant les éléments de l'EJET, soit PB17B, PB17H, PB17I, PB17L, PB17N et PB17E. Cette variable a été standardisée avec une moyenne de 0 et avec un écart type de 1. La variable PREJE1 est l'écart-type pour PREJS1. La méthodologie pour dériver PREJS1 a été adaptée pour prendre en compte les différents modèles de réponses à la question PB17E. Une analyse des réponses à cette question indique que la question peut avoir été interprétée différemment dans les questionnaires français et anglais..

PREJE1 (Écart-type pour le score du comportement de discipline irrégulière des parents. (PREJS1))

**Commentaires pour DevSurv:**

Cette variable est l'écart-type pour PREJS1 qui mesure le comportement de discipline irrégulière des parents. La variable PREJE1 est l'écart-type pour PREJS1..

\*\*\*\*\*

**MODULE C**

FAMSD: (Structure familiale)

**Comments for DevServ:**

Afin de démontrer les équivalences entre les deux cohortes de l'EJET (jeunes de 15 ans, entrevues avec les parents et les 18-20 ans), le tableau suivant montre comment les catégories peuvent être présentées.

Description et codes pour l'EJET		
Description	EJET 18 - 20 ans	EJET jeunes de 15 ans, entrevues avec les parents
Deux parents biologiques	1	1
Mère biologique et beau-père	2	2
Père biologique et belle-mère	3	3
Mère adoptive et père adoptif	4	4
Mère biologique et père adoptif	5	5
Père biologique et mère adoptive	6	6
Mère biologique et père de famille d'accueil	7	7
Père biologique et mère de famille d'accueil	8	8
Mère adoptive et beau-père	9	9
Père adoptif et belle-mère	10	10
Belle-mère et beau-père	11	11
Père et mère de famille d'accueil	12	12
Deux autres gardiens (grands-parents, frères, soeurs, etc.)	13 <i>note A &amp; D</i>	
Deux autres gardiens (peut inclure des parents de même sexe)		14 <i>note A,C,E</i>
Parent biologique avec époux(se)/conjoint(e) (peut inclure conjoint de même sexe)		15 <i>note A,C,E</i>
Adoptif/beaux-parents/parent de famille d'accueil avec époux(se)/conjoint (peut inclure conjoints de même sexe)		16 <i>note A,C,E</i>

Mère biologique et aucun père	21	21	
Père biologique et aucune mère	22	22	
Mère adoptive/belle-mère/mère de famille d'accueil et aucun père	23	23	
Père adoptif/beau-père/père de famille d'accueil et aucune mère	24	24	
Mère adoptive et autre gardien	25 <i>note A &amp; D</i>		
Père adoptif et autre gardien	26 <i>note A &amp; D</i>		
Mère adoptive/belle-mère/mère de famille d'accueil et autre gardien	27 <i>note A &amp; D</i>		
Père adoptif/beau-père/père de famille d'accueil et autre gardien	28 <i>note A &amp; D</i>		
1 gardien (autre membre de la famille ou non-membre de la famille)	29 <i>note A</i>	29	
Parent biologique de sexe inconnu		35 <i>note E</i>	
Parents adoptifs/beaux-parents/parents de famille d'accueil de sexes inconnus.		36 <i>note E</i>	
Garde partagée - deux parents biologiques	31 <i>note F</i>		
Garde partagée - mère biologique et autre gardien	32 <i>note F</i>		
Garde partagée - père biologique et autre gardien	33 <i>note F</i>		
Garde partagée - 2 autres (pas un père ou une mère biologique) <sup>1</sup>	34 <i>note F</i>		
Vit sans aucun parents	41 <i>note F</i>		
Vit en institution	42 <i>note F</i>		
Inconnu	50		
Ne sait pas	97		99
Refus	98		
Non déclaré	99		

<sup>1</sup>Ceci inclu les beaux-parents, les familles d'accueil, les grands-parents ainsi que ceux identifiés dans "autre, spécifiez".

Note A:

"Autres gardiens" sont des individus qui ont été déclarés comme étant Autre-parenté ou Autre-Non parenté ( i.e. grand-parents, une tante ou un oncle, un ami de la famille)

Note B:

L'entrevue des parents de l'enquête des jeunes de 15 ans de l'ÉJET, peut seulement identifier au maximum 2 parents/gardiens. Ceci est déterminé par la personne 2 (le parent ou le gardien de l'enfant) et la personne 3 ( l'époux(se)/conjoint(e) de la personne 2).

Note C:

L'entrevue des parents de l'enquête des jeunes de 15 ans de l'ÉJET, peut seulement identifier un second parent/gardien de la personne 3 (époux(se)/conjoint(e) de la personne 2). Par contre, le second parent/gardien est toujours identifié comme étant l'époux(se)/conjoint(e) de la personne 2 (répondant(e)).

Note D:

L'enquête des jeunes de 18-20 ans de l'ÉJET peut identifier plusieurs parents/gardiens dans la famille, par contre ces individus ne sont pas nécessairement mariés.

Note E:

Il y a plusieurs cas dans lesquels le sexe de la personne 2 ou la personne 3 n'a pas été déclaré. Afin de ne pas perdre la relation biologique des parents, le critère pour le "sexe" a été laissé tombé. Peut inclure des époux(se)/conjoint(e) du même sexe.

Note F:

L'entrevue des parents de l'enquête des jeunes de 15 ans de l'ÉJET n'a posé aucune question afin de nous permettre d'identifier ces catégories.

\*\*\*\*\*

## MODULE D

D7: Quelle est la langue que cette personne (conjoint(e)) a apprise en premier lieu à la maison durant son enfance et qu'il(elle) comprend encore?

### **Commentaires pour DevSurv**

Il a été demandé aux répondants quelle était la langue apprise en premier lieu à la maison durant leur enfance et qu'ils/elles comprenaient encore. Ce concept réfère à la langue maternelle. Bien que les répondants ont déclaré avoir appris deux langues ou plus simultanément, les intervieweurs ont quand même essayé de faire choisir les répondants entre une ou l'autre. Cependant, dans les cas où les répondants ne voulaient pas choisir entre l'anglais et le français comme première langue apprise, ils ont été inclus dans une nouvelle catégorie <20> Autre : anglais et français.

### ACTDD (Activités difficiles)

(Indicateur d'activités difficiles à la maison, à l'école au autre pour l'enfant.)

### **Comments for DevServ:**

Fait référence aux activités difficiles dans au moins un domaine soit à la maison, à l'école ou dans autres activités (i.e., transport ou loisir). Cette variable est dérivée des questions D9, D10a, D10b, ou D10c. Si le/la répondant(e) a répondu(e) oui-souvent à au moins une des quatre questions, alors le sous-ensemble de la variable dérivée devrait être oui\_souvent. Si le/la répondant(e) a répondu(e) oui -parfois à au moins une des quatre questions, alors le sous-ensemble de la variable dérivée devrait être oui - parfois. Si le/la répondant(e) a répondu(e) non à toutes les questions, alors le sous-ensemble de la variable dérivée devrait être non. Sinon, le sous-ensemble de la variable dérivée devrait être non déclaré.

D8 (P1,P2, P3): D8P1 = Langue(s) parler assez bien pour soutenir une conversation ... Enfant; D8P2 = Langue(s) parler assez bien pour soutenir une conversation ... Répondant; D8P3 = Langue(s) parler assez bien pour soutenir une conversation ... Conjoint(e)/partenaire.

### **Commentaires pour DevSurv:**

Les langue(s) dans lesquelles le/la répondant(e) parle assez bien pour soutenir une conversation basé sur leur évaluation de leur capacité de parler (enfant; répondant ou conjoint(e)/partenaire)

VISMINP1, VISMINP2, VISMINP3 (Le concept de minorité visible s'applique aux personnes qui sont identifiées selon la *Loi sur l'équité matière d'emploi*. Comme étant de race non-caucasien ou non-blanc en couleur. Selon la loi, les personnes autochtones ne sont pas considérées comme étant membres des groupes de minorité visible.)

\*\*\*\*\*

## MODULE F:

CASRD201 (État d'activité actuelle du répondant (indicateur si le répondant a déjà travaillé).

CASSD201 (État d'activité actuelle de l'époux(se)/partenaire du répondant (indicateur si l'époux(se) a déjà travaillé).)

### **Comments for DevServ:**

Un emploi peut être un travail payé pour un employeur, des petits travaux payés comme la garde occasionnelle d'enfants, un travail autonome et un travail non payé à la ferme ou à l'entreprise appartenant à quelqu'un qui fait parti du même ménage que le(la) répondant(e).

POCC (Code de profession de 4 chiffres (CNP) pour le parent (répondant))

PARROC (Code de profession de 2 chiffres (CNP) pour le parent (répondant) (groupé))

PIND (Code d'industrie de 4 chiffres (SCIAN) pour le parent (répondant))

PARRIC (Code d'industrie de 2 chiffres (SCIAN) pour le parent (répondant).)

SOCC (Code de profession de 4 chiffres (CNP) pour le/la conjoint(e) ou partenaire du répondant.)

SPROC (Code de profession de 2 chiffres (CNP) pour le/la conjoint(e) ou partenaire du répondant.)

SIND (Code d'industrie de 4 chiffres (SCIAN) pour le/la conjoint(e) ou partenaire du répondant.)

SPRIC (Code d'industrie de 2 chiffres (SCIAN) pour le/la conjoint(e) ou partenaire du répondant.)

## **MODULE G**

RTID: (Revenu total dérivé du répondant )

STID: (Revenu total dérivé du/de la conjoint( e)/ partenaire)

CTID: (Revenu total dérivé – combiné (répondant(e) et conjoint( e)/partenaire))

### **Commentaires pour DevSurv:**

Cette variable est calculée et peut inclure des valeurs imputées. Le revenu total est dérivé à partir de la somme de neuf sources de revenus mentionnées durant l'entrevue des parents. Ils sont: (1) Salaires et traitements avant les déductions, y compris les primes, les pourboires et les commissions; (2) Revenu net d'un emploi autonome agricole ou non agricole (après les dépenses et avant les impôts); (3) Prestations d'assurance-emploi (avant les déductions); (4) Prestation fiscale canadiennes pour enfants et les prestations et crédits provinciaux pour enfants (y compris les allocations familiales du Québec); (5) Assistance sociale (bien-être sociale) et les suppléments provinciaux; (6) Pension alimentaire reçue; (7) Autres sources gouvernementales telles que les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, une pension de sécurité de la vieillesse ou des indemnités pour accident du travail; (8) Crédit pour la TPS/TVH reçu en 1999 (taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée); (9) Autres sources non gouvernementales, y compris les dividendes, les intérêts et d'autres revenus de placements, les régimes de pension privés, les FERR, les rentes, les bourses d'études et les revenus de location.

### **Variables pondérée :**

**W\_YPR** (Poids : décimal sous-entendu pour les 4 derniers octets)

**BPR** (Variables (BPR1 à BPR1000) utilisées pour la variance des estimations)